

Jean-Baptiste André Godin à Auguste Alker, 14 janvier 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Alker, Auguste \(vers 1836-\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)

Collation1 p. (315r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Auguste Alker, 14 janvier 1863, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/34172>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [14 janvier 1862](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Alker, Auguste \(vers 1836-\)](#)

Lieu de destination Inconnu

Description

Résumé Sur l'emploi d'économe du Familistère. Godin invite Alker à venir à Guise pour faire un essai au poste d'économe du Familistère et voir si l'habitation au Familistère peut lui convenir. Il précise qu'il ne veut pas offrir plus de 2 000 F d'appointements par an, toutes charges comme le logement, l'éclairage et le chauffage, ainsi que les frais de déplacement à la charge de l'employé. Godin lui demande s'il accepte de faire l'essai.

Mots-clés

[Emploi](#), [Familistère](#), [Habitations](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère : aile gauche](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Alker, Auguste (vers 1836-)

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité

- Commerce
- Commerce
- Éducation
- Employé/Employée
- Rente/Propriété

Biographie Instituteur, négociant et propriétaire français né vers 1836 dans le département du Nord. Auguste Alker ou Alker aîné est candidat à la fonction d'économe du Familistère de Guise en janvier 1862. Il y est employé quelque temps. Il devient ensuite instituteur. Il est qualifié de négociant dans le recensement de 1881 de la population de Villers-le-Duc (Côte-d'Or), où il est propriétaire. Il vit à Argenteuil (Val-d'Oise) dans les années 1880. À partir de 1888, il propose à l'État de lui faire don de sa propriété du Val des Choues à Villiers-le-Duc, un domaine de 75 hectares de terres agricoles avec de vastes bâtiments, à la condition d'y installer un orphelinat agricole pour 400 enfants d'instituteurs, qui

serait le complément de L'Œuvre de l'orphelinat de l'enseignement primaire,

fondée par Alfred Mézières (1826-1915), député de Meurthe-et-Moselle.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 12/07/2025

Guise le 14 janvier 1862 31*j*

Monsieur Pollet

166 route de la Haute Billecourt

je pense que pour régler les questions qui de votre côté commandent peuvent faire des doubts sur les conditions que l'empereur donne au Dauphiné que vous avez reçue à Guise pour avoir pour bras, il est nécessaire de proposer de venir à Guise quelque temps auparavant, nous sortez ainsi de l'habitation pour y être dans des conditions convenables pour vous, sans sortir de ce que de mon côté je puis vous accorder, et nous pourrons ainsi apprécier si les opérations que la fonction comporte peuvent facilement vous donner satisfactions.

quand sera établi entre nous un tableau de tout autre charge soit logement, charriage, chauffage etc. au compte de l'empereur laissée dans les chambres qui pourront dépendre dans ce rapport, nos frais de logement devant à votre charge je n'aurai de aucun compte que votre temps de service m'a été donné qui sera fait à des fins pour le cas où vous ne continuerez pas la fonction.

Voilà monsieur, si vous consentez et acceptez que pour je puis compter sur vous pour la commencer voilà monsieur mes vœux

Gaston J.F.